



EXPULSION DES CPIP PENDANT LA TREVE HIVERNALE SANS PREAVIS !

Maison d'arrêt de Valenciennes : **4** CPIP, **349** personnes détenues, **UN SEUL BUREAU D'AUDIENCE...**

Quelle fut notre surprise lorsque la Direction de l'établissement nous a demandé de débarrasser les affaires du SPIP de l'un des deux bureaux d'audience sous 5 jours pour créer une troisième salle d'attente pour les détenus.

Sans surprise, la hiérarchie locale du SPIP , qui a donné son accord, n'a pas jugé opportun d'en parler à l'équipe **ni avant... ni après...**

Comment mener à bien nos missions ?

A l'heure du quartier RESPECT, où se situe t il envers les CPIP ?

Jusqu'où ira la dégradation de nos conditions de travail ?

Fait à Valenciennes le 30/01/2018